



## COMITE D'HYGIENE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE PLUVIGNER

### COMPTE-RENDU

- réunion du 26 avril 2016 -

Le vingt six avril deux mille seize, à neuf heures, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de PLUVIGNER s'est réuni à la mairie de PLUVIGNER sous la présidence de Monsieur Gérard PILLET, Maire de PLUVIGNER.

#### ETAIENT PRESENTS :

##### En qualité de représentants des élus :

Gérard PILLET,  
Bernard BODIC,  
Martine LE CAM,  
Jean-Pierre GAUTER  
Diane HINGRAY,

Marie-Christine LE BRUCHEC,

##### En qualité de représentants du personnel :

Magali ONILLON,  
Elodie RENO,  
Frédéric CONAN,  
Catherine BATON,  
Anne-Sophie QUINTIN,

Murielle JEGAT,  
Nicolas LE BOULAIR,  
Geoffrey VALENTIN,

##### Assistaient également à la réunion :

Cédric JARNO, conseiller en prévention du CDG 56,  
Olivier CALU, conseiller en prévention de l'AMIEM,  
Yann LE GALLIC, Responsable Ressources Humaines,  
Marie-Anne LE DOUSSAL, assistante de prévention.

Monsieur le Président présente l'ordre du jour.

## **1. Présentation de l'étude réalisée par l'AMIEM sur l'intensité physique de l'entretien de l'école Joseph Rollo**

Suite à une observation consignée sur le registre d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail concernant la pénibilité du serpillage de la grande salle de l'école Joseph Rollo, le Dr Lozachmeur avait proposé, lors du CHSCT du 17 septembre 2015, de mesurer la charge physique pour apprécier l'intensité des efforts des agents.

Cette étude a été réalisée le 03 novembre 2015 par Olivier Calu, conseiller en prévention de l'AMIEM.

Il convient d'étudier la possibilité d'apporter une aide technique pour l'entretien des grandes salles des écoles maternelle et primaire Joseph Rollo.

Monsieur Le Maire propose de revoir l'organisation du ménage de l'école Joseph Rollo et de l'ensemble des bâtiments communaux. Une auto-laveuse sera achetée pour faciliter l'entretien.

### **Avis du CHSCT :**

**Collège Agents : avis favorable à l'unanimité.**

**Collège élus : avis favorable à l'unanimité.**

## **2. Accidents de service de la collectivité**

Le samedi 30 janvier 2016

Circonstances : Au cours de la mise en place de la salle Le Borgne, l'agent était occupé à installer un écran souple pour vidéoprojecteur. En voulant couper de la ficelle avec un cutter, l'agent s'est ouvert l'index gauche.

Heure : 11h15

Horaire de travail le jour de l'accident : 08h00-12h00

Lieu : salle Marie-Josèphe Le Borgne

Equipements de protection individuelle portés : aucun.

Premiers soins : intervention des pompiers pour transport aux urgences.

Nombre de jours d'arrêt : néant

Il est prévu d'acheter des cutters à lame rétractable. L'utilisation de cutter devra se faire avec le port de gants pour garantir une meilleure sécurité.

## **Point sur les remarques du registre de santé et de sécurité au travail**

### **Multi-Accueil :**

Le 11 mars 2016, La directrice du multi-accueil constate la présence d'une odeur irritant la gorge et les yeux dans la grande salle. Après avoir transférer les enfants dans la salle des moyens, la pièce est ventilée.

Les représentants du personnel précisent qu'il aurait été possible de contacter les pompiers pour qu'ils puissent venir effectuer des relevés. Une caméra thermique aurait permis de rechercher un point chaud éventuel.

#### **Services Techniques :**

Le 11 décembre 2015, agent blessé : faux mouvement en taillant une haie.

Il s'agit d'un faux mouvement de l'agent en voulant charger les déchets verts à l'aide d'une fourche dans un camion.

#### **Ecole Joseph Rollo :**

Signalement de trous dans la pelouse de l'espace maternelle : dangereux et sale.

Les trous ont été bouchés au mois de décembre par le service espaces verts. Une nouvelle intervention est programmée.

#### **Restaurant scolaire :**

Le 14 décembre 2015, agent blessé : chute dans l'espace plonge, occasionnée par des bacs de verres non rangés.

#### **Mairie :**

Le 25 février 2016, agent blessé : chute à l'extérieur (entrée principale) en reculant.

### **3. Cas d'allergie auprès des agents du restaurant scolaire**

Trois agents du restaurant scolaire ont déclaré des allergies.

#### **Rappel des faits :**

Information de Jean-Noël Quéric à la société Gama 29 d'une réaction allergique de 3 agents du service.

#### **Décision :**

- |                 |   |
|-----------------|---|
| 14 janvier 2016 | visite surplace l'après-midi de Gama 29<br>recherche de produits commun aux 3 agents<br>décide de remplacer les 2 produits en commun<br>rappel des précautions d'utilisation de produits chimiques                        |
| 15 janvier 2016 | Livraison des produits de remplacement<br>Vérification des installations et des dosages produits par un technicien de Gama 29.  |
| 04 février 2016 | Visite de contrôle de Gama 29 en présence de l'assistante de prévention<br>Légère amélioration pour 1 agent,<br>Pas d'évolution pour 2 agents : remplacement des gants latex par des gants nitrile.                       |
| 24 février 2016 | Visite de Gama 29 en compagnie d'un représentant du laboratoire Anios.<br>Aucune évolution positive depuis l'arrêt des gants latex.<br>Prélèvement d'un échantillon d'un des 2 produits en commun pour analyse (PCD maxi) |
| 26 février 2016 | Résultat de l'expertise du laboratoire Anios :  |

L'étalon de production et l'échantillon prélevé le 24 février sont conformes aux paramètres physico-chimiques et au cahier des charges qualité.

- 29 février 2016 Transmission au Dr Lozachmeur de l'étude de Gama 29 et de l'expertise du laboratoire Anions.  
Demande de RDV pour les 3 agents concernés.
- 8/9/10 mars 2016 RDV des agents avec le Dr Lozachmeur
- 25 mars 2016 Visite du restaurant scolaire par le Dr Lozachmeur de 12h00 à 13h00.
- 20 avril 2016 Jean-Noël Quéric informe que les réactions allergiques sont en voie d'extinction.

Monsieur Le Maire propose de maintenir l'utilisation des produits de remplacements à la condition qu'ils remplissent les normes demandées. Dans le cas contraire, il conviendra de rechercher un autre produit pour éviter le retour des manifestations d'allergies.  
Une réflexion sera menée pour envisager l'utilisation de crème avant de mettre les gants pour ajouter une protection supplémentaire.

**Avis du CHSCT :**

**Collège Agents : avis favorable à l'unanimité.**

**Collège élus : avis favorable à l'unanimité.**

**4. Réflexion sur le fonctionnement du CHSCT (temps alloué aux agents, cas de l'assistante de prévention...)**

Monsieur Le Maire déterminera avec le directeur général des services un crédit d'heures (ainsi que la périodicité) pour l'exercice du mandat de membre du CHSCT et d'assistant de prévention. Il pourrait également être nommé un binôme à l'assistant de prévention pour pallier son absence.

**5. Cas à traiter :**

**Plan de circulation aux services techniques : intérieur et extérieur**

Monsieur Le Maire prendra contact avec le responsable des services techniques pour relancer l'étude sur la signalisation intérieure (zone piétonne, zone de rangement, zone de dégagement...) et extérieure des services techniques.

**Nouvelle école maternelle : entretien des locaux, mobilier (problème de manutention)**

L'avis du personnel sera sollicité pour l'achat du matériel de la nouvelle école maternelle. Les représentants du personnel demandent l'installation de point d'eau chaude pour le lavage des mains des enfants en hiver.

### Tests des équipements sportifs (sport test)

Les services techniques solliciteront les entreprises concernées pour obtenir des devis pour le contrôle des équipements sportifs.

### Multi-accueil : problème de sécurité au niveau du jardin d'enfants

Il est envisagé de fixer une barrière au début de l'allée menant au multi-accueil et de supprimer les portillons donnant accès de l'espace vert à l'allée.

### Multi-accueil : demande de subvention pour l'obtention de marches pour tables à langer

Afin d'obtenir une aide du FIPHFP, une étude ergonomique sera réalisée par le centre de gestion du Morbihan.

### Services techniques : par sécurité, il faudrait envisager un téléphone par véhicule

Les représentants du personnel demandent l'attribution d'un téléphone par véhicule. La responsabilité du téléphone pourrait être assumée par le responsable des véhicules déjà désignés. Monsieur Le Maire contactera le directeur des services techniques pour étudier la mise en place de la proposition.

### EPI : les paires de chaussures de sécurité sont remplacées systématiquement 2 fois par an, proposer un remplacement à l'usure.

Les représentants du personnel proposent que les chaussures de sécurité soient remplacées uniquement en cas d'usure. Les représentants des élus approuvent la proposition.

### Organisation de visite de services

La question sera traitée avec le crédit d'heures attribué aux représentants du personnel.

### Projet de questionnaire à envoyer aux agents

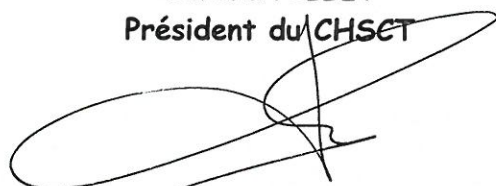
Objectifs : permettre aux agents de s'exprimer sur leurs conditions de travail et relever des points à améliorer.

Les représentants du personnel souhaitent donner la parole aux agents pour qu'ils s'expriment sur leurs conditions de travail. L'analyse du questionnaire permettra de cibler les améliorations à apporter. Cédric JARNO précise que le document unique permet également de cibler les métiers à risques.

### Mme LE CAM soulève le problème des nuisances sonores au restaurant scolaire.

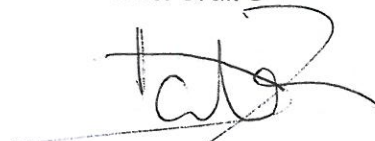
L'installation des claustras a permis de diminuer le volume sonore qui reste encore important. Des « pièges à son » seront installés au niveau du plafond pour baisser significativement le niveau sonore.

Gérard PILLET  
Président du CHSCT



CHSCT Commune de Pluvigner

Catherine BATON  
Secrétaire



Mardi 26 avril 2016

